

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Sciences pour la santé - Rééducation Réadaptation - Accès Santé

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Sciences pour la santé - Rééducation Réadaptation - Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	86	1307	442	571	12	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES POUR LA SANTE :

- Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,

- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,

- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

- Disposer de bonnes compétences en communication

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,

- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,

- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers

de Santé.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Les attendus locaux correspondent aux attendus nationaux.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La LAS Sciences pour la Santé Parcours Rééducation Réadaptation est une année de formation comportant un bloc commun santé dont les enseignements sont principalement centrés sur les thématiques de la santé. Une partie du bloc commun est mutualisée avec le PASS, les enseignements restant concernent ceux des formations de la rééducation-réadaptation (à savoir la kinésithérapie, l'ergothérapie, la psychomotricité et la pédicurie-podologie), ainsi qu'une mineure Santé. Un stage d'une semaine avec un praticien des métiers de la rééducation réadaptation est à réaliser. Les métiers concernés sont ceux proposés par les instituts en convention avec notre université à savoir la kinésithérapie, l'ergothérapie, la psychomotricité, et la pédicurie-podologie.

En fin d'année, en fonction de son rang de sortie, l'étudiant peut choisir entre les disciplines de rééducation-réadaptation proposées par les instituts publics et privés.

Les deux grandes voies d'accès aux filières de la Rééducation/Réadaptation sont, soit par le parcours Spécifique santé (PASS) Option Rééducation Réadaptation, soit par la LAS Sciences pour la Santé Parcours Rééducation Réadaptation.

Cette filière permet également l'accès aux filières MMOP, en candidatant et suivant les enseignements de la Mineure SANTE.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés sur la base du dossier Parcoursup des candidats

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La LAS RR est une année de formation comportant un bloc commun santé et un bloc Rééducation/Réadaptation (à savoir kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, pédicurie-podologie), ainsi qu'une mineure disciplinaire. Un stage d'une semaine avec un praticien des métiers de la rééducation réadaptation est à réaliser. Les métiers concernés sont ceux proposés par les instituts en convention avec notre université à savoir la kinésithérapie, l'ergothérapie, la psychomotricité, et la pédicurie-podologie.

En fin d'année, en fonction de son rang de sortie, l'étudiant peut choisir entre les différentes disciplines de rééducation-réadaptation proposées par les instituts publics et privés.

Dès la seconde année de formation universitaire, cette organisation vise à intégrer la 1ère année de formation dans ces instituts, associée à une formation universitaire supplémentaire autorisée par la ventilation des cours mutualisés dans la LAS RR.

L'objectif est d'obtenir un double diplôme en fin de cursus, à la fois professionnel et universitaire.

Les deux grandes voies d'accès aux filières de la Rééducation/Réadaptation sont, soit par le parcours Spécifique santé (PASS), soit par la LAS option RR. .

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général dans toutes les matières scientifiques et moyenne générale		Notes de première et de terminale en mathématiques et physique, Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de l'ingénieur, Informatique, Sciences du numérique	Essentiel
	Niveau général dans toutes les matières scientifiques et moyenne générale		Notes obtenues au Baccalauréat	Essentiel
	Suivi de la spécialité Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Informatique et Sciences du numérique		Notes de première et terminale Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Informatique et sciences du numérique.	Important
	Suivi de la spécialité Écologie Agronomie et Territoires, Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Informatique et Sciences du numérique		Notes obtenues au baccalauréat	Important
	Résultats en français		Notes aux épreuves anticipées de français au baccalauréat (écrit et oral)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à mener un raisonnement structuré		Appréciation des professeurs sur bulletins, et résultats aux épreuves anticipées au Bac (écrit). Champ "Méthode de travail" sur fiche Avenir	Important

		pour les lycéens	
Savoir-être	Autonomie dans le travail et capacité de travail	Champ "autonomie capacité à s'investir" de la fiche Avenir pour les lycéens	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	Éléments permettant d'évaluer la motivation et/ou la cohérence du projet du candidat en fonction des caractéristiques de la formation. Champ "capacité à réussir" de la fiche Avenir pour les lycéens	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	activités extra-scolaires, stages	activités extra-scolaires, stages	Important

Signature :

Alain BUI,
Président de l'établissement Université de Versailles -
Saint Quentin en Yvelines